

Les Vœux du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au seuil de cette nouvelle année, je succombe volontiers à la tradition festive des vœux, en vous souhaitant, au nom de la municipalité que je représente, une bonne et heureuse année, pour vous bien sûr, vos proches et vos familles. Puisse 2006 améliorer votre quotidien et répondre au mieux à vos attentes et vos préoccupations.

Familles heureuses, jeunes à la recherche du premier amour ou du premier travail, malades dans la douleur, chômeurs dans l'angoisse, hommes et femmes à égalité devant l'épreuve, tout le monde a besoin de vœux. Qu'il me soit donc permis d'adresser à tous les dompierrois mes vœux les plus chaleureux de bonne santé, de sérénité et de réussite dans leurs différentes entreprises.

Et j'y ajouterai des souhaits de tolérance et de solidarité. Tolérance, parce que notre société doit admettre les différences afin que chacun trouve une place, sa place, en se construisant avec les autres.



Solidarité, ensuite, qui n'a jamais été un vain mot dans notre commune, notre région et notre pays.

J'exprimerai, par conséquent, des vœux tout particuliers et affectueux à l'attention des plus fragiles d'entre nous. Aux plus jeunes pour que leur éducation les aide à s'épanouir pour devenir les citoyens de demain ; aux plus âgés et aux malades pour qu'ils soient moins isolés. Le souci constant de la municipalité reste de développer une qualité de vie qui permette de mieux vivre en harmonie. Harmonie entre les hommes, mais aussi harmonie avec notre environnement. Que cette année 2006 soit encore placée sous ce signe, qu'elle apaise les maux de ceux qui sont meurtris par la vie et que, pour tous, elle soit pleine de bonheurs et de satisfactions.

Bonne Année !



Christian Mayné

Sommaire

Page 1	:	Mot du Maire
Page 2	:	Sommaire
Pages 3 et 4	:	Budget Communal
Page 5	:	La Voirie Communale
Page 6	:	Extension du cimetière
Pages 7	:	Déménagement du garage municipal
Pages 8	:	L'extension de la Z. A. de Chassigneux se confirme
Page 9	:	Au Hameau des Ormes
Page 10	:	Legs de M. Georges Micolot
Pages 11 et 12	:	Ça s'en va et ça revient
Page 13	:	L'O.N.F
Pages 14 à 17	:	La Galerie Européenne de la Forêt et du bois
Page 18	:	Le fleurissement communal
Pages 19 et 20	:	L'O.P.A.H.
Pages 21 et 22	:	Le S.I.V.U
Pages 23 et 24	:	R.P.I. Dompierre - Montmelard
Pages 25 et 26	:	L'A.D.M.R. et le S.S.A.D.
Page 27	:	La Bibliothèque
Page 28	:	Le Village des Meuniers
Pages 29 et 30	:	Le Foyer Rural
Pages 31 et 32	:	Football Club Dompierre - Matour
Page 33	:	Les Dompierre de France
Page 34	:	L'Amicale des Sociétés
Page 35	:	L'Amicale du Don du Sang
Page 36	:	Les Aînés Dompierrois
Page 37	:	Le Comité des Fêtes
Page 38	:	La F.N.A.C.A.
Page 39	:	Meulin - Dompierre 1965-2005
Pages 40 et 41	:	Ça s'est passé il y a 100 ans
Pages 42 et 43	:	La Fronde Cantonale en 1850
Pages 44 et 45	:	Flashs- Infos
Pages 46 et 47	:	Adresses utiles
Pages 48 et 49	:	Calendrier des manifestations 2005
Pages 50 et 51	:	Etat-civil

Budget Communal

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Opérations :		Subventions d'investissement	167 829,00
- Travaux Voirie	128 000,00	Emprunts et dettes assimilées	111 000,00
- Divers bât.iments communaux	10 136,00	Remboursement F.C.T.V.A.	20 000,00
- Acquisition matériel	31 000,00	Virement de la section de fonctionnement	194 475,37
- Acquisitions foncières	100 000,00	Affectation de résultat 2004	112 126,79
- Travaux extension cimetière	65 000,00	Immobilisation	143 863,05
- Travaux halte garderie	20 000,00		
- Extension hameau des Ormes	25 000,00		
Dette envers locataires	140 048,82		
Remboursement d'emprunts en capital	112 000,00		
Solde d'exécution reporté	118 109,39		
TOTAL	749 294,21	TOTAL	749 294,21

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Charges à caractère général	147 550,00	Produits des services	11 600,00
Charges de personnel	196 000,00	Impôts et taxes	223 239,00
Autres charges de gestion courante	69 400,00	Dotations et participations	312 608,00
Atténuation de produits	22 000,00	Autres produits de gestion courante	97 000,00
Charges financières	44 000,00	Produits exceptionnels	172 893,82
Charges exceptionnelles	143 863,05		
Virement à la section d'investissement	194 475,37		
Dépenses imprévues	52,40		
TOTAL	817 340,82	TOTAL	817 340,82

- Part communale des impôts locaux pour 2005 -

	BASE D'IMPOSITION	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	686 900	9,41 %	64 637 €
Taxe foncière - propriétés bâties	546 400	14,84 %	81 086 €
Taxe foncière - propriétés non bâties	103 300	40,15 %	41 475 €
Taxe professionnelle	613 400	8,55 %	52 446 €
TOTAL	/	/	239 644 €

Comme nous vous avons informé par un courrier du 21 octobre 2005, le Préfet de Saône-et-Loire, suivant en cela un avis de la Chambre Régionale des Comptes, a augmenté de 15,5 % les taux d'imposition malgré une contestation du Conseil Municipal. Un recours est à l'instruction auprès du Tribunal Administratif de Dijon et un jugement devrait être rendu courant 2006. Aussi, conscient de cet important effort fiscal qui nous a été imposé par le Préfet, le Conseil Municipal a pris l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux jusqu'à la fin de la mandature (2008) et une diminution devrait même intervenir dès 2006.

- Les taux d'imposition dans le canton -

	Taxe habitation		Taxe foncière Propriété bâtie		Taxe foncière Propriété non bâtie		Taxe professionnelle		T.E.O.M
	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	
BRANDON	6,26	2,39	8,67	3,44	21,87	11,66	6,94	2,71	10,35
LA CHAPELLE	5,54	2,39	7,80	3,44	26,07	11,66	4,14	2,71	10,35
DOMPIERRE	9,41	2,39	14,84	3,44	40,15	11,66	8,55	2,71	10,35
MATOUR	9,04	2,39	11,86	3,44	56,66	11,66	9,60	2,71	10,35
MONTAGNY	5,52	2,39	6,65	3,44	27,76	11,66	8,00	2,71	10,35
MONTMELARD	5,09	2,39	9,04	3,44	27,06	11,66	8,30	2,71	10,35
TRAMBLY	4,09	2,39	7,22	3,44	29,77	11,66	4,22	2,71	10,35
TRIVY	7,42	2,39	10,50	3,44	30,37	11,66	9,45	2,71	10,35

*Cne = Commune
ménagères*

CdC= Communauté de Communes

TEOM = Taxe d'enlèvement des ordures

La Voirie Communale

L'année 2005 a débuté par le changement du camion communal ; les factures d'entretien étant trop élevées il était nécessaire d'acquérir un camion récent et pratique à tous usages ; le coût de cet investissement a été de 23 330 €.

Réalisation de la Voirie définitive dans les lotissements communaux « Les Pesses » et « La Croix Mission ». Les trottoirs n'ont pas encore été goudronnés car il reste à trouver une solution technique acceptable.

Plusieurs travaux d'entretien voirie sont prévus pour 2006.

- | | |
|--|--------------------|
| • Réfection du chemin de « Chancroux » | 3 949,00 € .T.T.C. |
| • Empierrement et goudronnage du chemin de La Brosse Ronde (vers maison Pourcelot) | 3 402,50 € .T.T.C. |
| • Entretien du chemin de Frouges (vers ferme Robert Gatille) | 950,00 € .T.T.C. |
| • Entretien du chemin du Molard de la Galerie jusqu'à l'entrée de Pézanin | 4 560,00 € .T.T.C. |
| • Entretien du chemin de la Mazille | 2 867,50 € .T.T.C. |

Prix estimatifs donnés par la Direction Départementale de l'Équipement de Saône et Loire.

Trois entreprises ont été sollicitées : - Révillon
- Thivent
- Axia

L'ouverture des offres doit se faire prochainement et les travaux pourront s'effectuer au printemps 2006.

D'autre part, le chemin d'Audour (2^{ème} partie) sera lui aussi empierré et goudronné. Un devis estimatif de 23 750 € nous a été envoyé par l'entreprise Appia (Révillon).

En cette fin d'année 2005, le Conseil Municipal a décidé de changer le tracteur communal. En effet, ce dernier après 20 ans de service générait aussi de nombreuses factures de réparations et n'était plus aux normes pour assurer le déneigement l'hiver. Plusieurs devis nous ont été adressés par l'entreprise locale, Fabrice Braillon, qui assure l'entretien du matériel communal. Un tracteur 4RM de 85-90 CV sera acheté prochainement avec lame de déneigement à l'avant.

Les employés communaux ainsi équipés pourront déneiger nos chemins et routes dans de bonnes conditions et à brefs délais ; ils sont secondés dans cette tâche par J.P Dufour.

Extension du cimetière

Les travaux d'extension du cimetière se sont concrétisés entre août et novembre derniers.

Cet agrandissement a, en fait, porté sur la moitié de la surface du terrain jouxtant le cimetière actuel.

Trois communications entre ancien et nouveau cimetière ont été créées.

Une haie de lauriers sera prochainement plantée et viendra compléter la clôture dont la réalisation est aussi programmée au début de l'année 2006.

Cet aménagement a permis aussi de doubler la capacité du parking.

Les employés communaux ont procédé à la réfection de la couverture d'une partie du mur d'enceinte du cimetière de Meulin.

Déménagement du garage municipal

Depuis plusieurs mois, l'Entreprise Michel Cortier, Métallerie-Serrurerie, signalait à la Mairie son désir d'agrandissement suite au développement de son activité.

Après avoir étudié diverses possibilités, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 1^{er} février 2005, a décidé la cession du garage municipal construit en 1984 sur la Zone Artisanale de « Chassigneux » à M. et Mme Cortier pour la somme de 17 600 euros.

L'acte notarié correspondant a été signé en novembre dernier.

Nouveaux Ateliers Municipaux

De ce fait, l'ensemble de ce garage a été déménagé fin septembre pour intégrer un des bâtiments resté propriété communale suite au transfert de la coopérative ; ce nouvel espace appelé « Ateliers Municipaux » va être aménagé prochainement.

Situé dans un secteur central du bourg, il va permettre d'être plus facilement accessible pour les employés communaux ou le bus scolaire.

Les travaux vont consister à la création de sanitaires-vestiaires-bureaux afin de se mettre en conformité avec les dispositions légales.

Un plancher de stockage va aussi être aménagé afin de pouvoir profiter de la grande hauteur sous plafond.

Suite à une consultation d'entreprises, le Conseil Municipal lors de sa séance du 06 décembre 2005 a retenu les artisans suivants pour réaliser le chantier qui devrait débuter dans les prochaines semaines :

	Lots	Artisans retenus	Montant H.T. des travaux
Sanitaires Vestiaires Bureaux	Maçonnerie	Entreprise Griffon	4 641,05 €
	Menuiserie	Ent. Bonin Mazoyer	1 198,00 €
	Plâtrerie-Peinture	Feuillet	3 087,80 €
	Electricité	Moulinier	1 682,00 €
	Plomberie-Sanitaires	Litaudon	2 185,68 €
Plancher de stockage	Serrurerie	Ent. Cortier	7 479,16 €

L'extension de la Zone Artisanale de "Chassigneux" se confirme

Après plusieurs mois de discussion, le Conseil Municipal a accepté l'acquisition amiable du terrain appartenant à Mme Odette Larochette jouxtant la Zone Artisanale de « Chassigneux » ;

Ce terrain, après un nouveau bornage, a une superficie réelle de 9 113 m² ; le prix de cession conclu sur la base de 4 euros le m² va être régularisé par acte notarié très prochainement avec conjointement le versement de l'indemnité d'éviction au locataire du terrain.

Parallèlement, un projet de découpage en 4 ou 5 lots de cette extension a été confié au Cabinet Bonin-Monin géomètre ; le Conseil Municipal a examiné ce dossier lors de sa séance de 06 décembre dernier.

L'ensemble des partenaires de la viabilisation de ce nouvel espace destiné à l'artisanat a tenu réunion sur place le 16 décembre.

Le coût des travaux va être connu prochainement et déterminera le prix de vente des lots. Les premiers terrains pourront être rétrocédés aux artisans demandeurs dans les tous prochains mois.

D'ores et déjà, deux demandes ont été reçues en Mairie :

- La société AC2B désire acquérir le lot A en vue d'un agrandissement de sa zone de stockage.
- Sébastien Debiemme souhaite acheter le lot B afin de construire un atelier et un entrepôt, il est actuellement locataire d'Eric Mulot.

Tout renseignement en Mairie.

Tél : 03.85.50.21.34

Au Hameau des Ormes

Après plusieurs mois de retard, l'O.P.A.C.71 a mis en service au mois de septembre dernier, les 5 pavillons locatifs (4 T4 et 1 T5) construits dans la poursuite du hameau des Ormes.

De nouvelles familles ont aussitôt emménagé dans ces maisons à ossature bois :

- M. et Mme AZIRI et leurs 4 enfants
- Melle AUPOIL et M. BOURGEOIS
- M. FELHMANN et Melle FIORINI et leur enfant
- M. et Mme CABATON et leurs 2 enfants
- Mme LEDESMA et son fils

Parallèlement, la commune a procédé à la réalisation des trottoirs et à la voirie définitive dans cette résidence.

La Municipalité réfléchit actuellement à l'affectation des terrains restant dans ce lotissement et étudie les possibilités de cession des parcelles viabilisées à des particuliers ou promoteurs pour lotir.

Legs de M. Georges Micolot

Aux termes d'un testament olographe en date du 21 juin 2001, M. Georges Micolot a institué légataire universel, la Commune de Dompierre Les Ormes.

Suite à son décès le 17 mai 2005, Maître Valérie Saulnier, Notaire à Matour, a été chargée du règlement de ce dossier.

L'actif de cette succession en cours de régularisations par ordonnance de Tribunal de grande Instance de Mâcon comprend plusieurs comptes bancaires et livrets d'épargne et un contrat d'assurance-vie.

La Municipalité apprécie très sincèrement cette donation ; elle rend hommage à M. Micolot et renouvelle ses condoléances à sa famille.

* * * * *

Qui était Georges Micolot ?

Georges Micolot est né à Dompierre Les Ormes le 05 février 1923 dans la maison familiale de « La Croix de Mission ».

Ses parents Jean Louis et Félicie exerçaient le métier de marchand de chiffons et ferrailles.

Engagé au maquis, il fut blessé en Alsace « Au bois du Calvaire », sautant sur une mine, en décembre 1944.

Après guerre, il fut embauché chez Monet-Goyon à Mâcon, où il travailla toute sa carrière, malgré un handicap. Célibataire et bon vivant, il était un assidu des matches de foot.

Hospitalisé à Cluny dans un premier temps, il s'était retiré à la résidence des Mûriers à Bourgvilain depuis plusieurs années où il fut très entouré.

Il est décédé le 17 mai 2005.

Ça s'en va et ça revient

Fin 2004, Michel Baligand Mécanicien agricole « Aux Meuniers » depuis 46 ans a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Michel et Dédée ont eu la grande satisfaction de voir leur atelier repris par un jeune artisan qui assure la continuité des services mécaniques agricoles, réparation et ventes de matériel.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, c'est Fabrice Braillon qui est le nouveau maître des lieux.

Bonne retraite au couple Baligand et bienvenue à Fabrice.

Fin mars début avril, c'était au tour de Bernard Marot de faire valoir ses droits à la retraite. Tout premier artisan à s'installer à la zone de « Chassigneux » dans les années 75, Bernard était un ébéniste renommé par la qualité des meubles qu'il fabriquait avec passion. Il était en cela bien secondé par son épouse Josette qui lui donnait la main. Bernard a cessé son activité au printemps dernier. Depuis le 1^{er} juillet, David Neveux et Nadège Loy ont repris l'ébénisterie à la grande satisfaction de Bernard et Josette. David possède une solide expérience. Venant du département du Gard, la famille Neveux habite maintenant un logement communal de l'École du Bas avec sa fille Lily.

Néanmoins, pour ne pas perdre la main, Bernard bricole dans son petit atelier qu'il a aménagé dans l'ancien local communal en face de chez lui (ex-garage Thomas).

Bonne retraite à la famille Marot et bienvenue à la famille Neveux

Fin juin, Georges et Yvette Vouillon, charcutiers depuis plusieurs décennies ont décidé eux-aussi de s'arrêter et de profiter de la retraite.

Charcutier renommé au rond-point des Meuniers, Georges était travailleur assidu et acharné à son laboratoire de fabrication ; quant à Yvette, c'était la commerçante-vendeuse reconnue et appréciée dans son célèbre camion-magasin, présente avec sa perpétuelle bonne humeur et ses chaudes paroles sur les marchés de Dompierre, Mâcon, La Roche Vineuse, etc ...

Heureuse retraite à Yvette et Georges.

Fin juin début juillet, la coop a fait peau neuve.

C'est l'aboutissement d'un projet élaboré en 2002 entre la direction de AC2B et la Municipalité. L'ancienne « coop » installée près du centre bourg en 1987 a connu une extension rapide et les services rendus se sont diversifiés justifiant l'agrandissement des locaux et le stockage de produits sur le parking de la bascule ; les problèmes de circulation et de stationnement nécessitaient alors une solution adaptée pour respecter la sécurité. En 2002, le Maire Christian Mazué proposait le local laissé aux deux tiers vacant par la société SDEL afin d'y installer un nouveau magasin juste à la sortie de la Commune dans la zone artisanale de Chassigneux. Projet ambitieux et complexe, pour lequel la Municipalité s'est totalement investie.

De part son envergure, le nouveau site est devenu un partenaire de l'économie locale ; une vingtaine d'entreprises ont participé à la réalisation, dont les artisans de la zone. Ce centre est organisé autour des activités agricoles et grand public-loisir vert.

Sous l'enseigne Gammvert, il comprend un magasin de vente de 300 m², un espace pépinière de 50 m², une réserve de 60 m². Sous l'enseigne AC2B, il y a un entrepôt de stockage de 388 m² et trois silos à matériaux de construction.

L'inauguration a eu lieu le samedi 24 septembre dernier en présence des élus du secteur, des responsables du Groupe AC2B et des clients de ce magasin de proximité.

Puis ce fut le tour de la boucherie Martin.

C'est en 1979 que Nicole et André Martin ont repris la boucherie Tièche située derrière l'église.

La boucherie Martin a complété son activité par un service traiteur très apprécié avec la création en 1995 d'un nouveau Laboratoire agréé, l'un des tous premiers du département. Homme de caractère, André a participé activement à la vie de la communauté dompieroise notamment en créant l'association des commerçants-artisans (C.A.I.D.). Il a eu la grande satisfaction de voir son affaire reprise par Gilles et Sabine Grégoire. Originaires de Wallonie (Belgique), les Grégoire sont tombés amoureux de notre commune. Ils viennent de Sars-la-Bruyère, petite commune située à 10 km de la frontière franco belge, à proximité de Maubeuge. Sérieux, prudents, rigoureux, motivés, Gilles dispose en outre d'une expérience de près de vingt ans dans le service traiteur. Leurs deux enfants Juliette (7 ans) et Romain (4 ans) fréquentent l'école de Dompierre et se sont bien intégrés.

Depuis le 1^{er} octobre, les Martin profitent d'une retraite bien méritée à Cuiseaux.

Bonne retraite à la famille Martin et bienvenue à la famille Grégoire

Début novembre, déménagement des Établissements Bretaire.

Après le transfert du magasin-dépôt de la Coopérative, la Municipalité a accueilli favorablement la demande de « La grappe Mayettoise » qui souhaitait disposer d'un local indépendant et bien situé dans le cadre de la reprise de fonds de commerce des Ets Bretaire, vins et spiritueux.

Le Conseil Municipal par délibérations des 07 juin et 05 juillet 2005 a accepté cette cession des bâtiments au prix de 38 100 euros.

Après diverses transformations intérieures, le commerce à l'enseigne « Dompierre Boissons » est ouvert sur ce site depuis début novembre dernier et a été inauguré le 10 décembre lors d'un après-midi portes ouvertes.

La Municipalité considérant que la disparition d'activités économiques serait dommageable pour la commune, a fait appel à un organisme spécialisé dans la transmission des commerces en milieu rural : le SICLER. Elle ne s'est aucunement impliquée dans la vente de ces fonds (ni dans le choix des repreneurs ni dans le prix de cession).

Qu'est ce que le SICLER : (Secrétariat d'Information des Collectivités Locales et Régionales). Le SICLER est une association « loi 1901 » créée en 1969, au service des collectivités rurales. Les élus qui détectent sur leur territoire un besoin présent ou à venir (manque d'artisans, de commerçants, de départ à la retraite, etc...) peuvent faire appel au Sicler. Il intervient en amont du projet, en accompagnant les élus dans leur réflexion et dans la définition d'un plan d'action. Le Sicler veille à la bonne mise en œuvre du projet, détecte et évalue les candidatures. Un suivi est également assuré après l'installation.

L'O.N.F.

En quelques lignes...

Les quatre saisons de l'année qui s'achève ont vu beaucoup de travaux dans l'arboretum Domanial de Pezanin.

- Opération des premières éclaircies dans le sylvetum (plantations de type forestier)
- Deuxième et dernière phase des travaux de reconstitution, après les diverses avaries climatiques récentes (plantations, dégagement, tailles paysagères et de sécurité...)

Quelques espèces sensibles aux sécheresses estivales ont disparu ou continuent de dépérir, ainsi que quelques vieux arbres mis en lumière et isolés depuis 1999 ou 2003, et aussi de jeunes sujets installés en 2004 et 2005. Les observations sur le comportement des différentes espèces sont relevées et s'inscrivent dans le suivi scientifique des peuplements. Cette année a vu la mise en place officielle, au sein de l'ONF, d'un réseau naturaliste particulier chargé des sites de type « arboretum » gérés par l'O N F. Pezanin s'inscrit tout naturellement dans ce réseau. Sur l'ensemble de ces sites, des suivis scientifiques sont réalisés et l'observation de l'impact du réchauffement climatique sur les espèces indigènes et exotiques est à l'ordre du jour.

« Le Voyage des Plantes, une escale à Dompierre- les -Ormes » est maintenant un rendez-vous naturel le premier week end d'octobre des amateurs ou collectionneurs d'arbres et d'arbustes originaux. Le cadre remarquable formé par le pôle Galerie et Arboretum est très apprécié de tous et c'est plus de 1000 personnes qui sont venues profiter des couleurs de l'automne et visiter les collections artistiques et techniques présentées à la Galerie Européenne de la Forêt et du bois.

Les partenariats sont multiples :

- Synergie renforcée avec le Conseil Général de Saône et Loire au travers des animations et des expositions.
 - Soutien actif de la commune de Dompierre-les-Ormes au titre des animations, de l'hébergement et de la qualité d'accueil de l'Arboretum.
 - Conventions avec la Maison Familiale d'Anzy-le-Duc (travaux d'exploitation sur les peuplements issus des plantations de 1983), et le Lycée Agricole de Charolles (sentier botanique en cours de réalisation dans une zone marécageuse).
 - L'imaginaire et la poésie avec l'accueil des musiciens et des conteuses dans le cadre de l'opération « La forêt fantastique ».

Meilleurs vœux à tous

 **Patrick MAZOYER** 
Responsable O.N.F.

La Galerie du Bois

En cette fin d'année 2005, l'heure est au bilan à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois. Le rythme quasi semestriel des expositions nous permet d'avoir un triple regard.

Sur les expositions

D'abord sur les premiers mois de l'année, jusqu'à fin avril avec :

« Le bois de feuille à feuille »

Rappelons la centaine de tableaux de marqueterie des plus grands artistes contemporains mais aussi les personnages imaginaires de Jean-Philippe Ascencio, réalisés à partir de bois de rebut récupérés dans les scieries, ou les sculptures de Tassy et de Rob Taylor réalisées à partir de contreplaqués. Il ne faut pas oublier Christiane Chabot québécoise et un peu dompierroise, qui a signé une œuvre original en contreplaqué invitant le visiteur à un voyage au centre de l'arbre.

C'est Serge Crampon qui l'a remplacée dans le même espace en créant une œuvre adaptée au lieu et au thème de l'été 2005 : « Ecorces et tronc, l'arbre au naturel »
Sous le titre « traîneurs de grève » l'artiste redonne vie aux bois flottés récupérés en aval de la Loire. Il met en valeur leurs formes singulières et donne à voir l'essentiel de l'arbre. Reconstituant dans la Galerie une berge de la Loire avec ses paysages, sa couleur singulière, son sable, et ses bois flottés, l'artiste invite le visiteur à la rêverie.

Serge Crampon a exposé doublement à la galerie avec « Port couleurs » titre d'un ouvrage sur un travail photographique intéressant. Spécialiste des « bois d'ailleurs », Serge Campon, plasticien et photographe, porte un autre regard sur le bois. Egalement Spécialiste des bois qui naviguent, il dévoile l'intimité des troncs venus d'ailleurs. Ces arbres à peine abattus révèlent sur leur tranche tout un univers qu'il était impossible d'imaginer quand ils étaient encore sur pied. Ces bois sont en attente, parqués, mais surtout marqués. Ils sont couverts de marques réalisées au pochoir. Serge Crampon révèle la beauté inattendue de ces blessures. Pour Serge Crampon, « le tronc est comme par hasard un mot commun pour désigner l'arbre et le corps de l'homme », c'est sûrement pourquoi on en est si proche.

Cédric POLLET nous a accueilli avec une des plus importantes collections privées d'écorces d'arbres. Ingénieur en agriculture et paysagiste, il parcourt le monde des forêts à la recherche de la perle rare. Il se consacre depuis plusieurs années à la macrophotographie d'écorces d'arbre. Ainsi, outre cette collection unique, son exposition intitulée « écorces vives » regroupe une sélection de son œuvre composée de plus de 4000 photographies représentant des écorces variées, classées par couleur. Il nous invite à renouveler notre regard sur la partie visible et en définitive plutôt méconnue de l'arbre.

Frances DELBECQ quant à elle, utilise les écorces comme support d'une création artistique. Elle peint sur des écorces marouflées sur toile. Ces tableaux originaux d'une grande poésie sont regroupés sous le titre «Paysage d'écorces». L'écorce est utilisée brute, mise en forme, puis appliquée sur toile de lin. La chaleur et le poids du fer sculptent un réseau de plissures qui s'entrelacent aux dessins naturels de la texture. L'application de la peinture pastel gaine les multiples reliefs, révélant un «paysage» que la couleur enlumine. Frances DELBECQ poursuit un but secret, faire apparaître «la jubilation de la sève».

Marc AVERLY, sculpteur, a créé pour la Galerie du Bois sa «xylothèque». Il s'agit d'une présentation permanente de 200 échantillons de bois différents : l'occasion de s'exercer de façon ludique à la reconnaissance des bois. Les échantillons seront sculptés sous la forme de galets de bois afin de bien les observer sous toutes leurs faces et surtout de les prendre directement en main, invitation sensitive à la caresse. Le visiteur découvre au delà de l'extrême diversité des couleurs et des fils de chaque bois, l'incroyable diversité de leurs grains (ou finesse du bois) et de leur densité (constaté en soupesant chaque galet).

La galerie a également accueilli du 1^{er} juin 2005 au 1^{er} août 2005 l'exposition itinérante intitulée «Forêts naturelles, un ailleurs en France». Cette exposition a été réalisée par les Réserves naturelles de France et la Fondation Electricité de France à partir du travail de Bernard BOISSON. Celui-ci a publié plusieurs ouvrages de photos dont «la forêt primordiale» ou «Portraits des arbres de France». Cette exposition initie le public aux forêts naturelles de France en plusieurs espaces successifs : la forêt et les hommes, la forêt naturelle, les écosystèmes où chaque espèce joue son rôle, les forêts pour demain, la protection de la faune et de la flore.

L'O.N.F. a dévoilé les caractéristiques de 12 essences forestières les plus communes en France dans le cadre d'une exposition intitulée « Les bois de nos forêts » réalisée spécialement pour la galerie.

Le visiteur a pu également voir «Parcours bois» jusqu'à septembre qui fait le point sur la construction bois sous la forme d'une matériauthèque avec maquettes grandeur nature de produits actuels et photographies de réalisation.

Depuis le 1^{er} août 2005 et jusqu'au 31 janvier 2006 le Conseil général de Saône et Loire est très fier d'accueillir à la Galerie du Bois l'exposition « sculptures de tempête » créée par Eric SCHAIX à partir des bois du parc de Versailles abattus par les ouragans de 1999. Possédant une solide réputation dans la haute couture et dans le mécénat, Eric SCHAIX a ouvert un nouvel espace d'art contemporain à Paris, la Galerie d'ES. Celle-ci a commandé à 20 sculpteurs la création de 21 œuvres originales qui ont été présentées au Château de Versailles en 2004. La volonté est de faire revivre ces bois, afin que l'histoire de ces arbres ne s'achève pas aussi tristement. C'est également l'occasion de faire le point sur la création contemporaine en bois avec les artistes les plus cotés de ce début de siècle.

La transition est toute trouvée avec les expositions d'hiver 2005/2006 dont certaines nous emmènent jusqu'au 30 avril 2006. On pourrait en parler beaucoup, c'est encore mieux de venir les voir et surtout de se dépêcher car tout début janvier une extraordinaire collection d'instruments de musique nous quittera déjà. Un conseil : ne pas la rater.

Ce sera donc « Formes et paroles du bois » c'est le titre générique de cette nouvelle cuvée.

Formes, on y était habitué et 3 sculpteurs vont perpétuer la tradition ou plutôt 2 sculpteurs et 1 peintre avec des pinceaux particuliers.

Jean-Pierre EDER sculpte par amour du bois, sa matière de prédilection. Il a intitulé son exposition :

« bois pluriel, formes singulières »

en raison de la variété des essences utilisées et de l'originalité des formes. Il réinvente les poupées russes qui s'emboîtent. Le mouvement devient sculpture et le mystère reste entier sur ses femmes voilées.

François GERMAIN. Très marqué par la révolution des matériaux, les activités de cet artiste se partagent entre sculpture et mobilier d'art. A partir de 2002, son matériau de prédilection est devenu le bois. Fasciné par les volutes de fumée, surfaces et volumes complexes mouvant et éphémères, l'artiste présente cinq études sur ce thème, qui ne seront pas les dernières. Ces « volutes » donnent le titre de l'exposition de François GERMAIN qui cherche en permanence à donner du mouvement à ses sculptures.

Enfin, Eric VASSAL. Il remplace les pinceaux par les gouges. La surface plane en bois est peinte puis entaillée par des milliers de coupures précises qui font participer le bois à la couleur principale.

Eric VASSAL nous présente ANAMNESE, des séries de puzzles, labyrinthes et chaînages. On est au croisement entre gravure, peinture et sculpture.

Quant à la « Parole du bois », c'est le titre de l'exposition de Gérard COPPERE qui nous présente une riche collection d'instruments de musique. Il nous propose un voyage musical dans l'instrumentarium végétal. Du magdalénien jusqu'aux premiers instruments brevetés, il nous montre combien la musique a toujours été indispensable à l'homme qui a redoublé d'imagination pour aboutir aux instruments modernes que nous connaissons actuellement.

C'est une collection exceptionnelle.

Si vous cherchez bien dans la Galerie, vous découvrirez la plus petite pipe du monde d'une longueur de 8,6 mm seulement et on peut la fumer ! C'est l'œuvre du maître pipier Alain ALBUISSON qui présente également une collection raffinée de pipes où le travail difficile de l'écorce de bruyère est parfaitement maîtrisé.

Les « formes » resteront à DOMPIERRE jusqu'au 30 avril 2006. Les instruments de musique nous quitteront début janvier.

Aux cotés de l'ensemble de ces expositions temporaires, le public pourra parcourir l'exposition permanente intitulée « Forêt du monde, forêt des hommes ». Elles sont conçues comme une promenade à travers les différentes forêts du monde symbolisées par des centaines d'objets que l'homme y a créé.

Sur la vie de la galerie

Pierre-Yves LEGRAND est parti pour d'autres fonctions au Conseil Régional du Pays de la Loire, Henri BONIAU déjà chargé de mission auprès du directeur général des services l'a remplacé début septembre. Le bois, la filière, ses acteurs, il connaît déjà, Ancien directeur de l'ENSAM à Cluny, il a été responsable dans les années 80 du lancement du laboratoire matériaux métalliques devenu laboratoire bois et dérivés qui a donné naissance à un enseignement spécifique sur le bois pour 24 élèves ingénieurs par an. C'est notamment sous son mandat de directeur, qu'un simulateur de conduite de machine d'abattage a été développé. Ce dernier est toujours opérationnel au Lycée forestier de Velet à Etant sur Arroux.

Sur les grands moments passés et à venir



La galerie a continué à accueillir visiteurs, groupes et professionnels. Pour les faits marquants en 2005, citons :

- Les journées du patrimoine avec plus de 500 visiteurs sur 2 jours.
- Le voyage des plantes, qui pour sa 3^{ème} édition a attiré plus de 1 000 visiteurs à la galerie.
- L'opération «forêt fantastique» avec les cantons de Tramayes et Matour sur 3 jours du 19 au 21 mai, avec près de 1 200 visiteurs tout confondus faisant jouer à la galerie son rôle d'animation et d'aménagement du territoire.

Ces 3 opérations seront reconduites en 2006, en y ajoutant la fête de la science, et le point d'orgue avec la participation active au salon Euroforest du 16 au 18 juin prochain, salon d'équipements forestiers et de sylviculture à St Bonnet de Joux en forêt de Chaumont. Nul doute que sur les 35 000 visiteurs attendus à Euroforest, certains feront le détour à la galerie, notamment pour y suivre un colloque constitué de conférences et d'ateliers sur le thème de la forêt face aux changements climatiques.

La définition des expressions de l'été 2006 est en cours mais nul doute que l'année sera bien chargée.

Bonne Année artistique à tous.

 **Henri BONIAU** 
Directeur de la Galerie

Le fleurissement communal

Le fleurissement est devenu un phénomène de société. Dans l'art des jardins, comme ailleurs, on souhaite toujours progresser. Et être jardinier, c'est être botaniste et coloriste. Pour cela, il faut s'enrichir de nouvelles compétences mais aussi de l'expérience d'autrui. Donc, le 29 avril 2005, nous avons visité les serres de la ville de Mâcon. Nous avons rencontré des professionnels passionnés par leur métier. Ils nous ont fait partager leur expérience, donné quelques conseils et astuces et surtout cet amour pour les fleurs.

Cette année, nous avons encore augmenté le nombre de plants, soit environ 3400 qui ont été mis en place sur 2 jours, le 16 et 18 mai afin de donner plus de volumes dans nos massifs.

Comme d'habitude, le Jury Départemental nous a rendu visite en juillet pour évaluer notre fleurissement. Il a apprécié les efforts, chaque année renouvelés, sur la qualité et la diversité des massifs. A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons toujours pas reçu la confirmation de notre label « villes et villages fleuris. »

Le fleurissement se fait principalement l'été. Mais on peut également embellir son village l'hiver. Grâce aux idées et à la participation de tous, nous avons pu installer un magnifique décor de Noël dans le bourg début décembre.

Merci à vous tous qui donnez à Dompierre une image accueillante et gaie !

Et bonne année 2006 !

✽Nicole JÉRÔME ✽
Responsable du fleurissement

L'O.P.A.H.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Charolais

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur les 5 Communautés de Communes de La Guiche, Entre Grosne et Guye, Mâconnais - Charolais, Matour et sa Région et Autour du Mont Saint Vincent va entrer dans sa phase opérationnelle.

Elle permet aux propriétaires occupant ou propriétaires de logements destinés à la location (déjà loués, vacants ou transformation d'usage), d'obtenir, sous certaines conditions, des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration.

Plus de 2.280.000 € de crédits sont donc réservés par les différents partenaires financiers pour des travaux d'amélioration de l'habitat (ANAH, Communautés de Communes, Conseil Général et ADEME) et sont prioritaires durant 4 ans.

Cette opération que nous avons voulu doit permettre :

- d'installer ou d'améliorer le confort de vos logements ;
- de permettre aux personnes âgées de faire des travaux d'adaptation de leur logement afin de rester chez elles le plus longtemps possible ;
- de développer notre parc logements locatifs et d'accueillir de nouveaux habitants ;
- de promouvoir les économies d'énergie par l'amélioration du chauffage, de l'isolation ;
- d'aider nos propriétaires à investir localement et nos entreprises à travailler.

Qu'est-ce qu'une O.P.A.H ?

Cette opération concerne les habitants et/ou les propriétaires de logements d'un secteur défini. Elle doit les inciter à améliorer l'habitat en permettant de leur attribuer des subventions exceptionnelles pour la réalisation de leurs travaux dans leur résidence principale, ainsi que les propriétaires bailleurs, les locataires ou les propriétaires de logements vacants qui souhaiteront les rénover pour créer des logements locatifs.

Les objectifs fixés pour le périmètre défini concernent la réhabilitation de 344 logements sur 4 ans : 160 logements locatifs ou vacants et 184 logements occupés par leur propriétaire.

Une enveloppe de crédits de près de 2.300.000 euros est réservée pour l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, les Communautés de Communes, le Conseil Général et l'ADEME pour les réalisations de ces travaux de réhabilitation entrepris par les propriétaires privés sur vos communes.

Les aides à l'amélioration de l'habitat qui peuvent leur être attribuées sont majorées et prioritaires.

Vous pouvez vous impliquer et bénéficier de cette opération. Pour cela :

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans ;
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels ;
- Pour les propriétaires occupants uniquement, les aides sont soumises à condition de ressources ;
- Le propriétaire bailleur doit s'engager à louer pendant 9 ans.

Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH.

Les Communautés de Communes ont fait appel au cabinet H & D Bourgogne Sud pour mener à bien ce suivi animation d'OPAH. Il sera chargé d'informer, de conseiller et d'assister gratuitement les propriétaires pour l'étude administrative, technique et financière de leurs projets de réhabilitation.

Si vous envisagez de rénover votre logement pour y habiter ou en faire du locatif, et avant de commencer les travaux, contactez H & D Bourgogne Sud afin de voir ensemble les travaux éventuels que vous avez à réaliser et les aides auxquelles vous pourriez prétendre :

49, rue Ambroise Paré
BP 30046 - 71012 CHARNAY LES MACON CEDEX
Tel : 03.85.21.01.60
e-mail : hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr

Pour des renseignements individualisés, des permanences seront également mises en place, début 2006.

SIVU de la Haute Grosne

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation unique enfance-jeunesse) a été créé il y a un peu plus de 2 ans pour répondre à de nouveaux besoins des familles, et contribuer au bien être et à l'éducation des enfants en dehors du temps scolaire. Il favorise également, par ses services, l'installation de nouvelles familles qui trouvent sur place un accueil des enfants similaire à celui des villes.

Un point sur les réalisations :

- **Pour les tout-petits :** Une halte-garderie existait à Matour avant la création du SIVU ; depuis, 2 nouvelles ont vu le jour à Tramayes et à Dompierre, ce qui permet l'accueil occasionnel ou régulier des enfants de 0 à 6 ans chaque jour de la semaine, dans l'un ou l'autre lieu.

Le relais assistantes maternelles rompt l'isolement, apporte conseils et formation, fait le lien entre l'offre et la demande de « nounous ».

- **Pour les 6-12 ans :** le SIVU intervient soit en soutien des foyers ruraux locaux (Dompierre, La Noue, Tramayes et Trambly) pour l'organisation de centres de loisirs, soit en organisant lui-même cette activité si nécessaire. Les enfants peuvent ainsi être accueillis pendant toutes les petites vacances (hors Noël), le mercredi et pendant 6 semaines de vacances d'été.

Des activités très variées, des sorties, des séjours à thème sont proposés. Outre l'initiation à différentes techniques et la découverte de leur environnement, ils apprennent aussi la vie en collectivité et ses règles. Cette année, 519 enfants étaient inscrits aux centres de loisirs.

Par ailleurs, de nombreux spectacles et ateliers artistiques sont proposés au cours de l'année, souvent en lien avec Enfantillages (foyers ruraux du Clunisois).

- **Pour les jeunes :** des journées et sorties sont proposées mais l'accent est mis sur l'accompagnement d'initiatives de jeunes et la constitution de groupes, l'ouverture de salles ou l'aménagement d'équipements. Ainsi à Tramayes, la commune étudie l'installation d'un skate-parc à la demande d'environ 25 jeunes.

A Trambly, le SIVU aidera le groupe de jeunes à équiper leur local, moyennant le ménage des minibus.

Les garderies péri-scolaires (matin et soir) de Dompierre, Matour, Tramayes et Trambly sont gérées par le SIVU et font le plein.

La ludothèque a été installée au-dessus de la Poste de Trambly. Le premier lundi du mois, les assistantes maternelles, travailleuses familiales et les responsables des garderies se retrouvent pour emprunter des jeux et échanger avec Valérie Bourbon, qui en est l'animatrice.

Petit à petit se constitue un fond important de jouets, de jeux de société très divers (500 environ), en excellent état et qui tourne en permanence sur tout le secteur. La ludothèque est ouverte aux familles, moyennant une participation de 10 € par an.

Le SIVU soutient les bibliothèques du secteur dans leurs actions pour le jeune public. Une formation « Dire, lire, raconter » a réuni 12 participantes. Celles-ci préparent activement l'accueil d'un auteur-illustrateur pour le printemps 2006, et elles seront parties prenantes du

projet des écoles et du collège « Une planète à vivre, un monde à rêver ». Ce projet rassemble de nombreux partenaires autour des écoles.

En 2005, la grande majorité des classes du secteur a travaillé sur un thème commun : « La forêt fantastique », et l'a décliné sous des formes diverses : chant, danse, peinture, céramique, avec l'aide d'intervenants professionnels extérieurs. Pendant 2 jours, les enfants se sont rendus à la Galerie du Bois pour voir les réalisations des autres classes, et ont pu profiter de l'Arboretum de Pézanin, accueillis par une personne de l'ONF. Le samedi après-midi, les foyers ruraux ont pris le relais en organisant des jeux géants et une promenade autour de l'étang de Pézanin avec trois conteuses accompagnées d'un groupe de percussionnistes. 600 parents et enfants étaient au rendez-vous.

Ce succès a encouragé les enseignants à renouveler l'opération, cette année sur le thème de « L'eau ». La totalité des enfants de maternelle et primaire s'est rendue à Matour les 1^{er} et 2 décembre pour voir le spectacle « De ci de là de l'eau », présenté par la compagnie A Tirelarigot. Ils continueront à exploiter ce thème à travers le théâtre, le chant, les arts plastiques pour aboutir à un grand rassemblement les 11, 12 et 13 mai à la Galerie du Bois et à Pézanin.

Ce projet s'articule avec celui du collège, mené également avec de nombreux partenaires. Il est coordonné par le SIVU, qui prend en charge les transports des classes. Les communes ou SIVOS participent au financement des intervenants.

Les parents ne sont pas oubliés : grâce à la Maison des Parents, ils peuvent se rendre à des rencontres régulières, échanger sur les questions d'éducation. Les permanences mensuelles d'une psychologue sont très demandées ; et dernièrement un groupe de parents du secteur a présenté une petite pièce de théâtre sur « L'enfant et la télévision » qui a été l'amorce d'une discussion avec le public.

Deux minibus de 9 places ont été achetés cette année pour le transport d'une commune à l'autre pendant les centres de loisirs ou les différentes activités. Ils sont aussi mis à disposition des associations, pour des déplacements sportifs en particulier.

Les financements du SIVU sont multiples : les usagers, les Communes, le Conseil Général, Jeunesse et Sports, la Mutualité Sociale Agricole, et en tout premier lieu, la Caisse d'Allocations Familiales.

Les Communes de Trambly, Matour, Dompierre et Tramayes en sont membres actuellement. Le SIVU devrait rejoindre au 1^{er} janvier la communauté de communes et connaître de ce fait un élargissement géographique.

Heures et jours d'ouverture des haltes-garderie

	Relais Mille Pattes Dompierre	Relais Coccinelle Matour	Relais Libellule Tramayes
Lundi	de 08 h 30 à 18 h 00		
Mardi	de 08 h 30 à 18 h 00		de 08 h 30 à 18 h 00
Mercredi		de 08 h 30 à 18 h 00	
Jeudi		de 08 h 30 à 18 h 00	
Vendredi			de 08 h 30 à 18 h 00

R.P.I. Dompierre - Montmelard

La rentrée 2005

Les effectifs du RPI ont augmenté, les écoles accueillant actuellement 101 élèves. Toutefois cette année, la maternelle n'a pas pu accueillir les enfants de 2 ans, faute de place. Nous espérons l'ouverture d'une classe pour la rentrée 2006.

L'équipe pédagogique reste la même que l'année dernière :

- Pierre-Gilles LAPLACE accueille 26 élèves de PS/MS.
- Brigitte CLERC s'occupe des 21 enfants de la classe de GS/CP.
- Adeline LORTON a en charge les 26 élèves de CE1/CE2.
- Florence LECOMTE, à Montmelard, travaille avec les 28 élèves de CM1/CM2.

Les enseignants de maternelle sont aidés par Marie SEGAIN et Betty GRACBLING de Dompierre les Ormes. Une Aide Educatrice, Sandrine PEREIRA de Dompierre les Ormes, a été nommée sur le RPI afin de travailler avec les enseignants.

Nous souhaitons une agréable retraite à Micheline BOURQUIN et à Nicole GELIN. Elles ont respectivement été remplacées par Betty GRACBLING et par Emilie NESMES.

Ça s'est passé en 2004 - 2005

Les enseignants et l'Association des parents d'élèves ont organisé de nombreuses manifestations afin de permettre aux enfants d'effectuer des sorties. Les élèves de Montmelard sont allés à Bibracte et à Cluny. Ils ont pu visiter des musées, fabriquer des monnaies gauloises et des fibules (l'ancêtre de l'épingle à nourrice), travailler sur les vitraux etc... Les élèves de Dompierre sont eux partis 5 jours à Jasseron (Ain) pour découvrir le poney et le cirque.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à récolter des fonds et qui ont participé aux manifestations. Un grand merci également aux municipalités, à l'Association des parents d'élèves et aux Associations de cantine pour leurs aides financières.

Dates à retenir pour 2006

- 4 février : Bœuf bourguignon à Montmelard
- Semaine du 6 au 11 mars ou semaine du 13 au 17 mars (dates à confirmer) : vente de beignets dans les villages
- 11 mars : défilé du carnaval suivi d'un bal masqué
- 19 mars : marche de printemps
- 18 juin : fête des écoles
- 3 décembre : loto des écoles

En prévision...

Plusieurs projets vont être réalisés cette année avec la collaboration de différents intervenants et partenaires.

La classe de PS/MS travaillera en arts visuels avec Mme Florence Le MEAUX. Les autres classes feront du théâtre avec l'aide de Mme Jessica NOURISSON. Ces projets artistiques seront financés en partie par le SIVU et en partie par la coopérative scolaire.

Des sorties ou un voyage seront également au programme de cette année scolaire.

Les écoles du RPI remercient par avance les Municipalités et les populations de Dompierre et Montmelard pour le soutien et l'aide qu'elles leur apporteront.

 **Adeline LORTON** 
Directrice de l'école

L'A.D.M.R.

N° 1 français des réseaux de proximité

L'A.D.M.R. de Saône et Loire est un réseau de 41 associations locales

Notre mission → vous accompagner au quotidien avec :

↳ Des professionnels à votre service

L'A.D.M.R. met à votre disposition un personnel qualifié avec lequel vous pouvez nouer une relation d'écoute et de confiance : aides à domicile, auxiliaires de vie, infirmières, aides-soignantes ;

↳ Des services personnalisés pour vous simplifier la vie quotidienne

L'A.D.M.R. vous propose un ensemble de services pour vous aider à faire face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge, aux handicaps ou tout simplement pour vous apporter un peu plus de confort dans votre vie de tous les jours :

- garde à domicile, tâches ménagères, aide à la personne : tél. 03.85.50.27.08
- portage des repas : tél. 03.85.50.26.55 ou 03.50.50.25.28
- téléassistance : tél. 03.85.24.83.67
- soins à domicile, garde d'enfants : tél. 03.85.50.27.08

↳ Des bénévoles près de chez vous

Chaque association A.D.M.R. est gérée et animée par une équipe de bénévoles à l'écoute de vos besoins. Présents sur le terrain, les bénévoles poursuivent un objectif : maintenir et développer le lien social.

Les interventions que nous réalisons s'adressent à tous et bénéficient d'un avantage fiscal. Certaines peuvent bénéficier d'une aide financière (APA, CAF, CRAM, MSA, Caisse de Retraite...).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !

A comme *Accompagner*
D comme *Dynamiser*
M comme *Mobiliser*
R comme *Relier*

**Association A.D.M.R. de Vérovres
Beaubery, Trivy, Dompierre**

☎ : 03.85.24.83.67

A compter du 1^{er} janvier 2006 l'A.D.M.R. ouvre un bureau, au Centre Social du Hameau des Ormes, mis gracieusement à disposition par la Mairie de Dompierre. Le n° de téléphone et les jours de permanence vous seront communiqués ultérieurement par la presse quotidienne.

Les activités prévues pour l'année 2006 sont les suivantes :

- Dimanche 15 janvier 2005 : loto à la Salle des Fêtes de Dompierre les Ormes
- Au mois de mai : vente de plants de fleurs dans les 4 communes de l'association
- Samedi 21 octobre 2005 : repas dansant à la Salle des Fêtes de Dompierre les Ormes

L'Association profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui l'aide à assurer toutes ces manifestations. Toute les personnes intéressées pour donner un peu de temps à l'Association sont les bienvenues.

✽ **Henri Mazille** ✽

Coordinateur de l'A.D.M.R.

*Le Service de Soins à
Domicile du Haut Clunisois*

Depuis sa création en 2001, le S.S.A.D. est à la disposition de la population des cantons de Matour et de Tramayes. Il propose aux personnes dont l'état de santé le nécessite, une aide pour réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne.

Rappelons que le S.S.A.D. est une association affiliée à l'A.D.M.R. et qu'elle est gérée par des bénévoles.

Le S.S.A.D. emploie une infirmière coordinatrice et quatre aides soignantes à temps partiel. Il est à la recherche d'une aide soignante supplémentaire.

Composition du bureau :

- Présidente : Mme Baudin
- Vice présidente : Mme Feit
- Trésorière : Mme Thevenet
- Trésorier adjoint : M. Jaffre
- Secrétaire : M. Gardon
- Secrétaire adjoint : M. Thomasson

Cette année, le S.S.A.D. est intervenu chez 26 personnes (15 femmes et 11 hommes) dont la moyenne d'âge est de 82,3 ans.

**Tél / Fax : 03 85 50 51 84
6, rue de l'Hôpital - 71 520 TRAMAYES**

La bibliothèque

La lecture : quel passe-temps agréable et instructif.

A la bibliothèque de Dompierre tout cela est gratuit et ouvert à tous : environ 2 000 livres sont à votre disposition :

- ❖ Adultes (Romans, documentaires, policiers, et biographies)
- ❖ Enfants (Romans, BD, album et documentaires)

Nous avons acheté 52 livres en 2005 :

20 pour enfants et 32 pour adultes dont celui de notre écrivain local « Monsieur Cottin », plus les dons.

Merci encore à la commune et aux généreux donateurs.

En avril, notre porte ouverte n'a pas eu beaucoup de succès. Mais nous ne nous décourageons pas. Nous recommencerons d'autres animations...

Plusieurs bénévoles se sont présentés à nous cette année. Nous les en remercions : preuve que c'est un loisir agréable.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Mardi matin de 10h à 11h30	}	à la Salle du Hameau des Ormes
Mercredi après midi de 15h à 17h		
Samedi après-midi de 14h à 15h		

Meilleurs vœux pour l'année 2006 à tous et de nouveaux lecteurs à la bibliothèque.

☀ Yvette BONIN ☀

Le Village des Meuniers

L'année 2005 aura été une très bonne année.

La fréquentation en saison du camping a augmenté de 21 %. L'occupation des chalets et gîtes tout au long de l'année a bondi de 26%.

Ces résultats ont été obtenus par la mise en place d'une véritable commercialisation durant l'hiver comprenant : la réalisation d'un nouveau site Internet www.villagedesmeuniers.com, l'ouverture permanente du service réservation et des démarches commerciales directes à la recherche de groupes pour les week-ends, et indirectes au travers des guides et revues spécialisées. Nous avons également profité de la présence des entreprises de Travaux Public dans les chalets du lundi au vendredi auquel nous avons proposé des tarifs préférentiels longues durées.

Si les entrées piscine sont restées en dessous du seuil de rentabilité, en revanche le bar-restaurant a réalisé un chiffre d'affaires record avec un coefficient à 2,71.

Malgré des travaux et des achats rendus nécessaires par le vieillissement de l'équipement, les dépenses ont été maîtrisées et le résultat de l'exploitation reste positif. La dette sur la construction des chalets a pu enfin être financée par les recettes.

Tout ceci concourt au retour à l'équilibre financier entrepris en 2002 grâce à la constitution de la SOGEAL, qui nous a permis de connaître les vrais coûts d'exploitation du complexe touristique.

La saison 2006 s'annonce bien puisque nous avons 168 séjours réservés avec une majorité de groupes au printemps et à l'automne. Nous continuons notre politique de communication axée sur le développement de la clientèle individuelle française et britannique pour le camping et de la clientèle de groupe française pour les chalets. Sur cet axe, nous projetons de mettre en place une collaboration avec les dompierrois afin qu'ils deviennent les ambassadeurs du Village des Meuniers. A cette occasion, nous organiserons une journée « portes ouvertes » dans les chalets et vous présenterons un programme vous proposant de nous adresser de nouveaux clients en échange de cadeaux.

Dans nos projets, pour faire vivre le canton en basse saison, nous participerons à l'organisation d'une course pédestre sur sentiers balisés intitulé le TRAIL DES LACS, qui aura lieu le 18 novembre 2006.

Anne KLEISLER
Directrice

Le Foyer Rural

2005 s'achève avec plus de 200 adhérents, et toutes les activités ont repris leur cours en septembre.

Cette année, deux événements ont ponctué nos rencontres et nous ont permis de partager de bons moments :

- La soirée merguez pour renouer avec la tradition fin juin ;
- Une sortie d'un week-end au Puy du Fou avec plus de 40 participants en juillet.

D'autres actions seront menées dans cette même direction durant la nouvelle saison en particulier la reprise des soirées jeux pour tous les âges.

Le planning de nos activités est assez chargé. Jugez-en :

Le lundi soir : chants humoristiques, activité ouverte à tous, même aux chanteurs non confirmés, sous la houlette de Jean-Pierre Arquey.

Le mardi : - couture avec des variantes : art de la table, décoration, sous la responsabilité de Lucienne Marizy
- chant pour les adolescents ; les nouveaux talents sont attendus.
- gym adulte le soir, sous l'œil complice de Michèle Poinot, seule la bonne humeur est de rigueur.

Le mercredi dès 13H30, ballerines et tutus entrent dans la danse grâce à l'ingéniosité et la créativité de Michèle Poinot. Ainsi, cinq groupes très étoffés se succèdent. Chapeau Michèle !

Le jeudi : - art floral une fois par mois. A l'initiative de Dédée Bretaire, les participantes peuvent s'initier aux compositions florales.

- le soir, yoga : relaxation, (re)découverte de son corps, le tout sous la compétence de Denise Forestier.

- en nocturne, nos acteurs chevronnés nous " cokaillent " une nouvelle pièce (« peau de vache ») dont les dates sont arrêtées depuis longtemps : 31 mars, 1 et 2 avril à Matour, 7 et 8 avril à Dompierre, le tout sous les conseils avisés de Mimi Segain.

- au gymnase de Matour, l'activité « Sports et Loisirs » regroupe une vingtaine d'adultes pratiquant différents jeux de ballon, encadrés par Frédéric Laborier et Frédéric Esquerre

Le vendredi au gymnase de Matour, judo sous la responsabilité de Marie-Claude et Jean-Pierre Bénas. Une excellente initiative, afin de préserver, sur le secteur, un art martial, aussi bien pour les plus petits que les plus grands.

Le soir tarot : Mesdames et messieurs à vos cartes ! Raymond Dosséna vous attend et vous fera passer un moment ô combien convivial.

Le samedi, les jeunes, étudiantes ou dans le monde du travail, prennent plaisir à se retrouver et à créer des danses qu'elles présenteront au spectacle de fin d'année, toujours sous l'œil complice de Michèle Poinot.

Mais le Foyer c'est aussi des actions ponctuelles en faveur des adolescents et des jeunes, en collaboration avec le SIVU et les différents Foyers du secteur.

Cette année, une sortie Karting, au mois de février à Montceau Les Mines, un spectacle pour les petits à Matour (La Folle nuit d'Aurore) et une semaine C.L.S.H (centre de loisirs sans hébergement) début juillet. Nous avons décidé d'ouvrir ce centre à deux tranches d'âge différentes (4-6 ans et 6-12 ans), sous la thématique " Découverte de la nature et sports ".

Ces multiples activités vous sont proposées et animent notre village grâce au bénévolat de nombreuses personnes. Un grand MERCI aux acteurs, aux actifs, à tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre, pour leur engagement et le lien associatif tissé

✨ Suzanne CHARNAY ✨

Présidente

Football Club Dompierre-Matour

Comme chaque fin de saison, le Club a procédé fin mai à une assemblée générale. Après 4 ans de présidence et de dévouement au sein du club, le Président Michel Vallet, comme d'autres membres du bureau, a remis sa démission. Succède à son poste, le Tramblyron Paul Bouillet déjà bien connu dans le milieu du ballon rond.

Lors de cette assemblée, ont été présentés les bilans sportifs et financiers de la saison 2004-2005 :

- **Bilan sportif mitigé :**

- ❖ Les débutants ont fait une très bonne saison en terminant à la 2^{ème} place sur 97 équipes au tournoi de Tournus.
- ❖ Bonne saison également pour les poussins.
- ❖ Bon début de saison de l'équipe benjamine mais des blessés par la suite ont eu pour conséquence de déclarer forfait en fin de saison.
- ❖ Les 13 ans terminent la 1^{ère} phase en fin de tableau et ne repartent pas en 2^{ème} phase par manque d'effectifs.
- ❖ Bonne saison des 18 ans qui finissent 4^{ème} sur 9 équipes engagées.
- ❖ Faute d'effectif, l'équipe Sénior B doit déclarer forfait général au cours de la 1^{ère} moitié du championnat ; manque de sérieux de la part de certains joueurs.
- ❖ Apprentissage laborieux pour les 15 ans à l'effectif réduit ; ils se classent avant dernier de leur groupe.
- ❖ L'équipe Sénior A, après être remontée en 2^{ème} division l'année dernière, termine dernière de son groupe et rétrograde en 3^{ème} division.

- **Bilan financier négatif**

Des licences restées impayées et faible participation au repas dansant. En contre partie, bilan positif du loto et du concours de belote.

- **Pour cette nouvelle saison 2005-2006, le F.C.DM. comporte 112 membres :**

- Un conseil d'administration de 15 personnes.
- Un bureau directeur formé de 6 membres.
- 13 dirigeants et entraîneurs.
- 16 débutants.
- 18 poussins.
- 14 benjamins.
- 5 13 ans
- 4 15 ans } jouent en entente avec Tramayes.
- 17 18 ans : jouent en entente avec Gibles.
- 19 séniors et vétérans.
- 1 personne chargée de l'entretien des tenues.

- **Les entraînements**

- **Débutants et poussins** : le mardi soir à 17 h 45 et à 19 h 30 au stade de Dompierre ou Matour en alternance tous les mois.

- Entraîneurs débutants : Hervé Carrette et Didier Dargaud

- Entraîneurs poussins : Laurent Cornier et Christophe Derhé

- **Benjamins** : le mercredi soir de 17 h 45 à 19 h 30 au stade de Matour ou Dompierre en alternance tous les mois.

- Entraîneurs : Léon Auvinet et sa fille licenciée à Flacé en équipe sénior

- **13 et 15 ans** : le mercredi de 16 h 15 à 17 h 45 au stade de Tramayes

- Entraîneur diplômé de la région lyonnaise

- **18 ans et séniors** : les mardis et vendredis de 19 h à 21 h au stade de Dompierre

- Entraîneur : Gonzales Salvatore

- La prochaine manifestation sera un loto qui aura lieu comme chaque année à la salle du CART de Matour le dimanche 22 janvier 2006 à partir de 14 h.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le FCDM met en vente des calendriers représentant la totalité des équipes du club. Le bénéfice servira à récompenser toutes les équipes de jeunes : un déplacement en car à Lyon pour assister à un match avec l'Olympique Lyonnais.

Le FCDM tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui s'investissent dans le club ainsi que les Municipalités de Dompierre et Matour et tous les sponsors pour leur aide financière.

Bonheur et réussite pour 2006.

✨Frédéric LABORIER ✨

Secrétaire du F.C.D.M.

Les Dompierre de France

Les événements de l'année :



- Le 6 mars à Dompierre les Ormes : thé dansant animé par Véro musette
- Les 9 et 10 juillet : 12^{ème} rassemblement des Dompierre de France à Dompierre (Orne)
 - o Une trentaine de personnes de Dompierre les Ormes s'est rendue, en car et en voiture,
 - o Le samedi, nos cousins et cousines de cette petite commune de 351 habitants, se sont mobilisés pour nous accueillir avec la fanfare de Messei, suivi du défilé avec les panneaux des Dompierre.
 - o Olympiades dompierroise , où nous furent les meilleurs cette année en rapportant les challenge qui sera remis en jeux en 2006 et 3 coupes sur les 5 mises en jeux pour la 1^{ère} place au lancer de crêpes, tir à la corde féminine et tir à la corde masculine ;
 - o En soirée, inauguration officielle, dîner avec animations d'un artiste humoristique et rigolothérapeute (par Noël Meslier dit Jacky Kitch), puis soirée dansante ;
 - o Le dimanche matin : marché traditionnel de Dompierre de France, messe de la Saint Hubert, repas avec remises des coupes ;
 - o Le week-end fut accompagné du cidre et du « calva », du pommeau et du poiré, merveilleux nectars du terroir normand.
- Le 1^{er} octobre à Dompierre sous Sanvignes (S&L) : Assemblée Générale annuelle, 11 communes Dompierroises et Dompierraises étaient présentes sur les 23 (présentation des délégués, bilan du rassemblement dans l'Orne, calendrier des rassemblements et assemblée générale pour les années à venir, réflexion sur nos communications, etc...), clôture par un repas bourguignon animé en soirée.
- Le 30 octobre à Dompierre les Ormes : loto.

Prévisions pour 2006

- * Le 5 mars à Dompierre les Ormes : concours de cartes
- * Les 1^{er} et 2 juillet à Dompierre sur Yon (Vendée) : Rassemblement
- * Le 30 septembre à Dompierre du Chemin : Assemblée Générale
- * Le 15 octobre à Dompierre les Ormes : Loto

Vous pouvez toujours obtenir auprès des membres de l'Association, des exemplaires du livre « Les Dompierre de France » écrit par la regrettée Marie Besson.

Les Dompierre de France vous souhaitent de joyeuses fêtes.

 **Roland SIMONET** 
Président

L'Amicale des Sociétés

☛ Principaux investissements réalisés cette année

Achat de 4 chariots, de petites vaisselles, planche à découper, tasses à thé, casiers à verres et couverts, 1 bouilloire, tec..

☛ Principaux investissements prévus en 2006

Rallongement de 2 chariots, 12 bancs armoires à vaisselle et à ménage, 1 petite sono pour déplacement à l'extérieur, divers.

☛ Points divers

- Stockage des chaises en fer dans le garage de l'immeuble Chemarin ; ces chaises sont louables.
- Notre remorque frigorifique est stockée gracieusement à l'abri de l'hiver chez M. et Mme Jean Prost, que nous remercions vivement
- L'étang de la Palissade est ouvert à la pêche du 15 avril au 15 octobre. Albert Heyberger est délégué et autorisé à contrôler les cartes de pêche (cartes en vente au bureau de tabac et au Bar des Ormes, à la journée ou à la saison)
- Maurice Baligand a rejoint le Bureau de l'Amicale.
- Les responsables à contacter pour obtenir du matériel restent inchangés

☛ Téléthon du 03 décembre 2005

- à 15 h, course à pieds de 5 ou 10 kms du TELE 10 THON
- Vente de pain de la miche géante de 140 kg
- Animations diverses : atelier poterie, lâcher de ballons, démonstration d'équilibristes, karaoké, vente d'objets, cases avec tirage...
- Repas en soirée, animé bénévolement par Mickaël Villerest.
- Vente de tartes dans la commune, le dimanche matin.
- Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de ce 19^{ème} téléthon (donateurs, bénévoles, soutien personnel, commerçants, municipalité et administrations et toutes les associations) qui a permis de dégager environ 5 000 € de bénéfice reversés à l'A.F.M.

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux à tous.

✱ Roland SIMONET ✱
Président

Amicale pour le don du sang

Notre association dépend de l'établissement Français pour le don du sang de Bourgogne Franche-Comté.

Nous organisons 4 collectes de sang par an à Dompierre les Ormes grâce à la mise à disposition par la Commune de la salle des fêtes. Ces collectes sont effectuées par le Centre de Transfusion de Mâcon qui nous envoie un docteur, des infirmières et le matériel nécessaire (ordinateurs, lits très confortables, etc..).

Notre Amicale est formée uniquement de bénévoles qui se donnent à fond pour la préparation de la salle, de la collation, de l'accueil des donneurs, du nettoyage...



Pour recueillir les fonds nécessaires au paiement de la collation, nous organisons, en partenariat avec la Mairie et les pompiers, la soirée du 14 juillet. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette fête (bénévoles, convives...).

Cette année, M. Marcel Martin a laissé la présidence de l'Amicale après 15 années durant lesquelles il a pris les responsabilités de cette association. Nous lui exprimons encore une fois notre gratitude. Il reste président d'honneur et continue très gentiment bien sûr à nous aider.

Nous voudrions remercier tous les donneurs de sang de Dompierre et des communes avoisinantes qui n'hésitent pas à donner un peu de leur temps et d'eux-mêmes pour sauver des vies. Ils peuvent en être fiers.

Certains d'entre nous doivent cesser de venir soit pour raison médicale, soit pour raison d'âge (65 ans révolus). Il nous faut donc de nouveaux donneurs.

Mais, au fait, comment se déroule une collecte ?

Vous êtes accueilli(e) par une infirmière qui vous donne un questionnaire confidentiel et vous inscrit dans un fichier informatique. Ensuite, un docteur vous reçoit à son tour pour un contrôle de la tension artérielle et du questionnaire (ceci pour la sécurité de tous). Vous pouvez passer à la phase collecte. Là, vous êtes chouchouté(e) par des infirmières très douces et compétentes.

Enfin, nous prenons le relais pour vous remettre en forme avec une collation très conséquente. Donc, pas de raison de ne pas faire le premier pas.

Venez nombreux nous rejoindre de 08 h 30 à 12 h 30 à la Salle des Fêtes

Les mercredis : 15 février 2006

03 mai 2006

09 août 2006

06 décembre 2006



L'Amicale pour le don du sang et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année. Que 2006 vous apporte santé, joie et bonheur et que tous ceux qui le peuvent viennent nous rejoindre.

Paulette BALIGAND
Présidente

Elisabeth MARTINOT
Secrétaire

Les Aînés Dompierrois

Malgré le départ des « Aînés » plus âgés (une pensée s'envole vers eux) non compensé par l'arrivée de jeunes retraités, notre Club poursuit sa survie avec :

✦ Réunions mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois où les cartes (belote, tarot, scrabble) intéressent tous les participants.

✦ Gymnastique douce, sous la houlette de la toujours dévouée Michèle Poinot (10 à 18 participants de Dompierre, Trivy, Montmelard) tous les mardis (sauf juillet-août) de 15 h à 16 h suivie du chant choral sous la baguette d'Henri Dargaud, 10 à 12 participants, lesquels se sont rendus à la MARPA de Matour, à Champrouge puis à Brandon, où leurs prestations furent appréciées par les pensionnaires parmi lesquels plusieurs Dompierrois.

✦ Tirage des Rois en janvier.

✦ Concours de belote (4^{ème} jeudi de février avec 48 participants, tous primés, de Dompierre et des clubs voisins, terminé par un mâchon.

✦ Concours de tarot (4^{ème} jeudi de mars) avec 24 participants là aussi terminé par un casse-croûte.

✦ Randonnée pédestre de la Fédération (organisée par nos soins) où plus de 100 marcheurs sont venus découvrir notre site, agréable surtout par beau temps.

✦ Portes-Ouvertes le 1^{er} dimanche d'août où les visiteurs des alentours furent, hélas, plus nombreux que les Dompierrois.

✦ Les anniversaires de l'année 5 furent cette année fêtés en octobre (et non en septembre).

✦ Nos sorties en juin à Annecy avec le club de Brandon-Montagny et en septembre à Charlieu firent la joie d'une vingtaine de participants.

Par contre, une expérience tentée en avril ne fut pas une réussite puisqu'elle engendra un déficit de 420 € mais plus de 500 € si la Fédération n'avait pas pris en charge les frais réclamés par la SACEM. Cette manifestation, malgré le spectacle intéressant de music-hall, fut boudée par la population puisque seulement 48 spectateurs (enfants compris) l'ont appréciée. Elle ne sera malheureusement pas renouvelée .

Bien évidemment les repas : poule au riz en mars, choucroute en novembre, de Noël en décembre, rencontrent une assistance maximum : les plus âgés sont heureux de se retrouver car ils ne peuvent plus s'adonner à leurs anciennes activités.

Nous souhaitons pouvoir renouveler ce programme en 2006 et peut-être même l'améliorer si de jeunes retraités veulent nous rejoindre avec des idées nouvelles.

Avec cet espoir, le Bureau présente à tous, jeunes et moins jeunes ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour 2006.

✨ Pierre GRANGERET ✨

Président

Le Comité des Fêtes

♦ Fête patronale

Suite à la suppression du lundi de pentecôte festié la fête n'a duré que 2 jours. La course a donc été avancée au samedi après-midi, beaucoup de cyclistes étaient présents sur la lignes de départ.

Le soir de nombreux enfants ont défilé au son de la clique, avec leur flambeau et ont pu admirer le magnifique feu d'artifice qui clôture cette soirée. Le lendemain, la météo quelque peu capricieuse a perturbé la fête. Malgré tout, les jeux ont eu lieu. Le lundi, les enfants ont fait des tours de manège en sortant de l'école.

♦ Fête champêtre

La fête du lait a connu un très vif succès. Petits et grands ont participé à la traite des vaches, à la fabrication du beurre et ont dégusté des produits laitiers. Un repas champêtre a été servi avant de danser toute la nuit.

♦ Concours de quilles

Compte-tenu du mauvais temps, les passionnés de quilles sont venus moins nombreux.



Vous pouvez déjà retenir les dates suivantes :

- 3 - 4 et 5 juin : fête patronale
- 25 juin 2006 : fête champêtre
- 27 août 2006 : concours de quilles

Les membres du Comité des Fêtes souhaitent à toutes les Dompierroises et à tous les Dompierrois une bonne et heureuse année 2006 et en profitent pour remercier la Municipalité pour sa subvention ainsi que tous les bénévoles pour leur aide lors des manifestations.

Sans eux, elles ne pourraient se réaliser et faire vivre notre village.

✽Jean-Yves COURTOIS ✽
Président

La FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)

Le comité local de la FNACA est composé de personnes ayant participé aux combats en Afrique du Nord (1952-1962) et de leurs veuves pour les adhérents, qui hélas, nous ont quittés.

Bien qu'étant ce qu'on l'appelle la dernière génération du feu, notre âge fait que déjà sept adhérents ont disparu depuis la formation de notre comité.

La totalité des veuves actuelles adhèrent à la FNACA à l'échelon local. Je pense que cela est dû à la motivation et à l'esprit de camaraderie qui règne au comité.

A l'échelon départemental, nous sommes administrés par un comité départemental divisés en secteurs.

Nous célébrons la fin des combats en Algérie le 19 mars de chaque année, date historique et pourtant contestée.

Nous sommes présents au monument aux morts pour le 11 novembre et le 8 mai, dates historiques également !

A l'échelon local nous puisons nos ressources dans le petit bénéfice que nous laisse un thé dansant que nous organisons, courant novembre, à la salle communale.

Tant que cela sera possible physiquement, nous apporterons notre concours aux manifestations Dompierroises : fleurissement, téléthon, et divers.

Je termine cet article avec regret cependant. En effet, nous n'avons toujours pas pu obtenir de la Municipalité, un lieu public où apparaîtrait la date du 19 mars 1962.

Bonne Année à tous.

Maurice BIDAUT
Secrétaire

Meulin - Dompierre 1965 - 2005

Le 24 juin dernier, sous l'impulsion du Maire, une vingtaine de personnes se réunissait pour préparer la fête commémorant le 40^{ème} anniversaire de la fusion de Meulin avec Dompierre. L'objectif était aussi de reprendre en mains l'Association Arts, Sites et Traditions de la Noue. En effet, suite au décès il y a deux ans de Marie Besson, très active présidente, personne n'avait repris le flambeau. Après plusieurs réunions de concertation il a été décidé de rebaptiser l'Association : « Arts, Sites et Traditions de Meulin » et de requalifier son objet « Restauration de l'Eglise de Meulin » pour en faire un lieu à usage culturel (expositions, concerts...).

Un nouveau Bureau a été constitué :

Président	: Thierry Chaperon
Vice-Président	: Bernard Litaudon
Secrétaire	: Nicole Durel
Secrétaire Adjoint	: Michel Durel
Trésorier	: Eric Bourquin
Trésorier Adjoint	: Serge Desroches

Le dimanche 28 août dernier, Meulin et Dompierre fêtaient joyeusement leurs noces d'émeraude. Avec des moyens simples, l'Association Arts, Sites et Traditions de Meulin a inventé des jeux inter-villages Dompierre/Meulin qui ont amusé le public : course en brouette, en sac, passe-partout, lancers d'œufs et des jeux nautiques dans une piscine improvisée à l'aide de bottes de foin et d'une bâche. Le score final a été nul et chaque équipe a reçu des lots de récompense. Petit interlude inattendu pour les enfants entrant en 6^{ème} : le Conseil Général leur a offert à chacun un dictionnaire.

Diverses animations ont occupé les visiteurs : Henri Dargaud et Monique Lapalus ont poussé la chansonnette, Rémi Leblanc a chanté accompagné à la guitare, les Vieilles Guimbardes du Clunysois étaient venues de Bergesserin avec des modèles rares qui furent très admirés : la Juva 4 de la gendarmerie...

Le Maire, Christian Mazué a rendu hommage à Marie Besson décédée en 2003 et à qui Meulin et Dompierre doivent les anciennes fêtes de commémoration de la fusion des 2 communes, fusion réalisée en 1965 sous le mandat du maire, Pétrus Thomas.

Quant aux visiteurs, ils remercient et félicitent les jeunes de l'association ainsi que les anciens pour leur dynamisme.

La soirée s'est poursuivie par un repas champêtre préparé par la boucherie Forêt, au son de la sono-mobile de M. Carzorla de Dompierre. Elle s'est terminée tard dans la nuit.

Le bilan de cette fête est positif et a permis de récolter 932,18 € qui serviront à entreprendre des travaux urgents de restauration intérieure de l'Eglise.

Ca s'est passé il y a 100 ans

En 1905, Dompierre-les-Ormes compte 1 324 habitants dont 500 dans le bourg.

19 foires annuelles se tiennent à Dompierre et sont très fréquentées. Leur importance est supérieure à celle de La Clayette.

Le Conseil Municipal compte 11 membres dont le Comte DE DORTAN et Monsieur DURAND est Maire de la commune.

1 franc en 1905 correspond approximativement à 3,26969 € en 2005 soit 21,45 francs.

Séance du 11 janvier 1905

- Le Conseil Municipal refuse la demande d'augmentation de 50 francs présentée par le facteur du télégraphe attendu que le nombre de dépêches distribuées dans la Commune de Dompierre ne s'est pas accru sensiblement. Le Conseil Municipal maintient le crédit de 150 francs inscrit au budget primitif et demande de limiter au maximum à 10 dépêches par destination le nombre de télégrammes distribués gratuitement dans la Commune. Le surplus des dépêches à partir de la 11^{ème} pour chaque intéressé sera remis par le facteur de la Poste au moment de la distribution du courrier.
- Le Conseil Municipal, après enquête publique, modifie le tracé du chemin vicinal ordinaire n°11 sur une longueur de 18 cm au lieu dit La Croix de Mission et aliène une parcelle de terrain de 80 ca provenant d'une portion abandonnée d'ancien chemin.
- Le Conseil Municipal décide que la pêche de l'étang de la Palissade sera louée par adjudication aux enchères publiques, afin de procurer un petit revenu à la Commune. Un cahier des charges est adopté : Extrait du cahier des charges : bail pour 4, 8 ou 12 années consécutives.
 - la pêche ne pourra avoir lieu qu'une fois par an de septembre à mars.
 - la mise à prix est fixée à 40 francs et la surenchère à 1 franc.
 - l'adjudicataire devra rendre l'étang à l'expiration du bail, empoissonné avec 80 poissons dits « feuilles. »
 - le droit de lavage du linge pour tous les habitants de Dompierre est expressément réservé (les frais d'entretien de l'étang et de la vanne restant à la charge de la Commune).
- Nouvelle demande d'un deuxième bureau de tabac en raison de la population de la Commune.

12 février 1905.

Acquisition à Mme Veuve Pondevaux et Mles Pondevaux Marie et Adrienne, pour 1 franc d'une parcelle de terrain au lieu dit « Terre de la palissade », le long de l'étang, nécessaire pour le service de l'étang et pour étendre le linge

14 mai 1905

- Les boues du bourg de la Commune ne seront plus louées. A partir du 30 septembre 1905, elles seront attribuées aux cantonniers à titre gracieux à condition qu'ils balayent les rues tous les samedis et les soirs de foire quand cela pourra se faire.
- Remplacement de 3 journées de prestations individuelles pour entretien et réparations des chemins vicinaux par une taxe vicinale en 1906
- Vote d'un crédit exceptionnel de 30 francs et demande d'une subvention aussi élevée que possible pour l'aider à soulager les familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux.
- La cantine scolaire sera maintenue pour l'hiver 1905-1906 en faveur des élèves des écoles publiques du bourg qui sont trop éloignés des écoles. A cet effet il est voté un crédit de 100 francs au budget primitif.

- En attendant qu'un local soit approprié, la cantine aura lieu à l'école des garçons et à l'école des filles comme cela s'est fait les années précédentes. Elle ne fonctionnera qu'à partir du mois de décembre. Elle ne devra pas fonctionner au delà du mois de février, sauf pendant la 1^{ère} semaine de mars s'il faisait trop mauvais temps.
- La compagnie P.L.M. ne peut donner suite à la demande de la commune de Dompierre pour le rétablissement du train de 3 heures les jours de foire considérant qu'il prend moins de voyageurs à Dompierre qu'à la Clayette et de ce fait ne fait pas ses frais.
- Suite à une circulaire du Préfet pour l'application de la loi 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, une commission municipale est nommée pour faire l'inventaire du mobilier de l'église. Le curé a fait savoir qu'il ne prêtera pas son concours à cet inventaire.
- L'emploi de facteur des dépêches a été adjugé à M. Rebolle qui a fait l'offre la plus avantageuse. Il a été désigné comme facteur du télégraphe au traitement de 119 francs. Comme il a acheté une bicyclette pour la rapidité du service, le Conseil Municipal a décidé de lui payer annuellement le coût de la plaque de sa bicyclette soit 6 francs. La municipalité fera déplacer la sonnerie électrique nécessaire pour le prévenir et prendra en charge ce déplacement (16 francs.)

20 août 1905

- Création d'un bureau de bienfaisance (ancêtre de notre C.C.A.S.) pour secourir les pauvres de la commune.
 Ses ressources proviendront d'une subvention demandée à l'Etat, d'une souscription ouverte dans la commune, d'une fête organisée au profit de l'œuvre et d'une subvention de la Commune.
- Suite à l'arrêté préfectoral du 6 janvier 1905 sur la rage, les chiens doivent être muselés. Le Maire prend un arrêté autorisant les chiens de berger, de bouvier et de chasse à circuler librement quand ils accompagneront les troupeaux ou leurs maîtres à la chasse.

19 novembre 1905

- Demande d'une concession de livres à l'Etat et au département considérant que la bibliothèque populaire scolaire de la commune n'a qu'un petit nombre de volumes à prêter aux familles, lesquels sont insuffisants pour la population.
- Fixation de l'allocation mensuelle à accorder aux personnes secourues à domicile pour vivre : 15 francs pour une personne seule, 25 francs pour un ménage de deux personnes.
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il veut démissionner car il a déménagé à Trambly. Le Conseil Municipal l'autorise à administrer la Commune pendant quelques temps afin de trouver un conseiller municipal pour l'élection complémentaire afin de remplacer le Maire.
- Le Conseil Municipal décide de demander l'installation du téléphone à Dompierre en prenant le fil établi à Trivy pour Mâcon-Charolles et en se servant des poteaux établis pour le télégraphe de Vérosvres
- Le Conseil Municipal décide de demander que la résidence du percepteur soit fixée à Dompierre qui est au centre du canton.

Fronde Cantonale en 1850

Monsieur le Préfet,

Les soussignés, Maires ci-joints, conseillers municipaux et propriétaires notables des commerces de Dompierre-les-Ormes, Trivy, Meulin, La Chapelle-du-Mont-de-France, Brandon, Montagny-sur-Grosne, Trambly, Montmelard, canton de Matour, arrondissement de Mâcon, département de Saône-et-Loire
Ont l'honneur de vous exposer :

Qu'il serait très avantageux pour les dites communes que le chef-lieu de canton qui est actuellement fixé à Matour, fût transféré à Dompierre-les-Ormes. C'est pourquoi ils viennent solliciter de votre justice ce transfert.

Cette demande, Monsieur le Préfet, n'est pas basée sur le caprice ou l'avantage d'une localité spéciale, mais bien fondée, sous tous les rapports, dans l'intérêt général des communes du canton.

En effet, Matour est à l'extrémité de la circonscription cantonale de l'arrondissement de Mâcon, et même du département.

La distance extrême des communes qui ressortent de ce canton est de douze kilomètres, la distance moyenne est de neuf kilomètres ; au contraire, la distance de Dompierre-les-Ormes à chaque commune du canton est d'environ sept kilomètres, la distance moyenne de cinq, la plus rapprochée est de trois kilomètres.

Les abords de Matour sont très escarpés et très difficiles, hors par un seul point, le chemin vicinal de Trambly à Matour, lequel ne profite qu'à cette seule commune ; mais au contraire, les communications de Dompierre-les-Ormes sont très faciles ; cette commune est à la croisée de deux embranchements importants, le chemin de Montmelard à Curtil-sous-Buffières, et le chemin de La Toule (hameau de Trambly et Dompierre-les-Ormes) aux Bruyères (communes de Vérosvres).

L'un et l'autre de ces chemins aboutissent en deux points différents à la route nationale N° 79 de Nevers à Genève et à la route départementale n° 13 de Mâcon à Marcigny, laquelle route traverse une sortie de la commune de Dompierre-les-Ormes, et qui n'est éloignée du Bourg que de deux kilomètres.

La situation centrale de Dompierre-les-Ormes et la facilité de communication ont acquis à cette commune une importance extraordinaire, soit par le nombre croissant, de jour en jour, de ses maisons, soit par l'augmentation progressive de sa population, soit par les treize foires qui s'y tiennent annuellement et qui, toutes, ont une activité commerciale très profitable aux populations du Mâconnais, du Charolais, d'une partie de la Bourgogne et même du Beaujolais ; importance que les foires de Matour n'ont jamais présentée et ne pourront jamais atteindre à raison de la position forcée de cette commune ; importance enfin qui pourrait encore être augmentée pour Dompierre par la rectification projetée de la route nationale N°79, de Mâcon à Charolles, si elle était faite par cette commune.

Dompierre offre pour chef-lieu de canton les ressources les plus faciles, les plus commodes, et les moins coûteuses, soit pour l'établissement de la justice de paix, soit pour les logements du receveur d'enregistrement et des autorités supérieures, lesquelles viendront au tirage au sort ou au conseil de révision ; soit pour le siège de la brigade de gendarmerie qui est actuellement à Curtil-sous-Bufferières, et qui, fixé à Dompierre-les-Ormes, se trouverait au centre de son service ; soit encore pour le passage de la cavalerie, puisque l'on pourrait loger en cette commune plus de 250 chevaux.

Il y aurait de plus économie de frais dans l'administration et pour les justiciables, et économie de temps dans leur transport au chef-lieu de canton.

Tout concourt donc, Monsieur le Préfet, à faire accueillir favorablement la demande qui vous est soumise.

Peut-être objectera t'on que le transfert du chef-lieu de canton opérera quelques dérangements dans le service de certaines branches de l'administration ; quels seront donc ces dérangements ? Ce ne seront que de petites mutations dans les bureaux, dont le travail ne sera que celui d'un instant, et qui ne donneront lieu à aucune augmentation de frais.

Peut-être encore que quelques personnages marquants de Matour, dans le seul intérêt de cette commune, s'opposeront de tous les moyens en leur pouvoir, au transfert du chef-lieu et useront de toute leur influence pour le conserver, comme ils l'ont déjà fait lors de la dernière réorganisation des chefs-lieux de cantons, époque à laquelle celui de Matour fut transféré à Dompierre-les-Ormes et lui fut immédiatement enlevé pour des causes qu'il est inutile de décrire et citer.

De quel poids devront être toutes ces considérations lorsqu'il s'agit de mettre en balance les intérêts de huit communes contre celui d'une seule ?

La voie progressive dans laquelle la France est entrée, le système d'amélioration qu'embrassent le gouvernement et l'administration, tout fait espérer aux exposants, Monsieur le Préfet, qu'il sera fait droit à leur juste demande.

Fait à Dompierre-les-Ormes, le 21 juillet 1850.

Suivent les signatures. »

L'histoire nous a appris que Matour n'a gardé que le nom de chef-lieu de canton, mais que tous les établissements publics (perception, gendarmerie) ont bien été installés à Dompierre.

Flashs... Infos...

Création d'un point « info »

Un point « info » a été créé pour renseigner les touristes comme les habitants de la Commune sur les possibilités de loisirs dans notre région. Aménagé dans la salle de réunion du rez-de-chaussée et accessible aux heures d'ouverture de la Mairie, on a pu y trouver toutes les informations concernant les programmes d'excursions, de randonnées, de découvertes, de visites, offerts pour la période juillet-août 2005.

A l'accueil, conseils et orientations ont été donnés dans un esprit ouvert de communication et de convivialité.

En 2006, cette expérience sera renouvelée dans le cadre d'une convention passée avec l'Office de Tourisme de Matour et la Communauté de Communes de Matour et sa Région.

La Déchetterie communautaire de Trambly

La déchetterie communautaire de Trambly, à Paris-Gagné, est ouverte les lundis et mercredis de 9H à 12H et les samedis de 14H à 17H. Tel : 03-85-50-45-08.

Vous pouvez emmener toutes sortes d'encombrant, cartons, ferraille, piles, batteries...

Des bennes sont disposées par type de matériaux.

La décharge de "Bois du Lin" est ouverte le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 à 16 h exclusivement pour les déchets végétaux.

Retraite de Micheline Bourquin

Le samedi 02 juillet, Micheline Bourquin était à l'honneur dans la cour de l'Ecole du Haut, en présence des parents d'élèves et des instituteurs du RPI Dompierre Montmelard. C'était l'occasion pour le Maire de faire le point de sa carrière. Micheline était comptable lorsqu'elle a épousé Robert Bourquin et elle a eu 4 enfants. En 1972, elle quitte Mâcon en 1972 pour venir vivre à Dompierre, où son mari sera électromécanicien.

En 1984, Micheline sera recrutée pour le ménage de la Mairie puis remplacera Simone Dupasquier en congé parental. Par la suite, elle est recrutée comme cantinière pour succéder à Mme Jomain, qui part en retraite. En 1995, elle devient aide maternelle jusqu'à ce dernier jour, chargé d'émotion où les enfants ont créé pour elle de jolis dessins et où les parents d'élèves lui ont offert une belle composition florale. La rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié.

Elle a été remplacée par Betty Gracbling habitant Dompierre les Ormes, le Crot au Loup.

Marthe Dussauge a eu 100 ans

Bon anniversaire, Marthe ! La fête se passe à l'hôpital de Cluny et est offerte par l'équipe médicale secrètement flattée de côtoyer une centenaire aussi valide.

Le Sénateur-Maire de Mâcon Jean-Patrick Courtois, Jean-Paul Aubague, Président de la Communauté de Communes, le Maire Christian Mazué, toute la famille et plusieurs conscrits de Dompierre et Cluny sont présents. Marthe est aux anges et écoute avec attention les discours et même un poème que lui lit un petit cousin Michel Lapalus.

Marthe Bourgeon est née le 21 mars 1905 dans la ferme familiale à Poizolles, hameau de Dompierre. Son père, Pierre-Marie Bourgeon était cultivateur et sa maman était Marie Lapalus.

Elle passe son enfance dans la ferme et aide aux travaux avec son frère cadet quand son père part pour la guerre. Elle fut une élève douée et studieuse. A 20 ans elle épouse Claude-Marie Dussauge, ouvrier boucher. Ils s'installent à Cluny et ont 2 enfants. Elle rejoint sa famille à Poizolles quand son mari part à la guerre et plus tard ils reprennent cette exploitation. Le 15 février dernier en Guadeloupe naissait Amélia, petite dernière d'une lignée de 29 enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants.

Marthe assura que sa vie a été saine : pas d'alcool, ni tabac, ni médicament. Ce jour-là elle a bu du champagne, soufflé ses bougies et mangé du gâteau.

Au Centre Communal d'Action Sociale

Tous les Aînés du village de plus de 70 ans ont d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 9 avril 2006 à 12 h à la salle des fêtes de Dompierre pour le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Une invitation individuelle leur sera adressée prochainement.

Rencontre avec les nouveaux habitants

Tous les nouveaux habitants de la Commune et les nouveaux nés 2005 avec leur parents sont cordialement invités à participer aux vœux de la Municipalité le samedi 7 janvier prochain à 16 h 30 à la Salle des Fêtes.

Le recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement ; en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire et même la conduite accompagnée).

La Croix Rouge

Le Comité local de la Croix Rouge remercie vivement les bénévoles et les adhérents ; la quête a rapporté la somme de 1 537 euros.

A la bonne heure

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au remplacement du mécanisme électromécanique vétuste de l'horloge publique de l'Eglise. En juin dernier, les Ets Demarquest de Lyon ont assuré, pour un coût de 2 607,28 € T.T.C., la fourniture et la pose d'une horloge électronique radiosynchronisée assurant les fonctions suivantes :

- distribution des impulsions minute ;
- sonneries automatiques horaires et angélus ;
- changements d'heures été/hiver automatiques ;
- précision absolue.

A la bonne direction

Un plan-guide de la Commune vient d'être réalisé par une société spécialisée avec le concours financier de nombreux commerçants et artisans de Dompierre qui ont participé par le biais d'un encart publicitaire. Plans du Bourg et de l'ensemble de la Commune y sont présentés clairement. Un exemplaire de ce document pratique est joint à ce bulletin. D'autres peuvent être retirés au Secrétariat de la Mairie.

D'autre part, la signalétique des rues et la numérotation des maisons dans le bourg sont programmés dans les prochains mois.

Adresses utiles

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ 03.85.50.21.34 - Fax : 03.85.50.28.25.

Email : dompierresormes.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.dompierresormes.fr>

Le Secrétariat est ouvert au public :

- le lundi matin de 09 h à 12 h.
- les mardi, jeudi et vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- le mercredi de 14 h à 18 h.
- le samedi de 08 h à 12 h.

Le Maire reçoit en Mairie le samedi matin et sur rendez-vous. Se renseigner auprès du Secrétariat. En cas d'urgence, vous pouvez le joindre sur son portable au 06.86.75.77.69

TRÉSOR PUBLIC ☎ 03.85.50.21.96

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 30 à 12 h 00

POSTE ☎ 03.85.50.21.00

Le bureau de poste est ouvert au public :

- du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
- le samedi de 08H30 à 11H30.

Départ du courrier : - du lundi au vendredi : 16H30 - le samedi : 10H45

Pour les envois en recommandé, déposer les plis avant 16H au guichet.

GENDARMERIE ☎ 17 ou 112 à partir d'un portable

SAMU ☎ 15 ou 112 à partir d'un portable

POMPIERS ☎ 18 ou le 112 à partir d'un portable

Au service de votre santé :

Docteur Vittori	☎ 03.85.50.21.14	Faire le 15 la nuit, les W.E. et jours fériés
Pharmacie Poinot	☎ 03.85.50.26.19	
Infirmière Mme Prost	☎ 03.85.50.23.72	
Kiné M. Guignat	☎ 03.85.24.04.94	
Dentiste M. Ruderman	☎ 03.85.50.98.21	
Pédicure M. Giraud	☎ 03.85.39.48.32	
Taxi M. Bourbon	☎ 03.85.50.45.12	

ÉCOLE PRIMAIRE ☎ 03.85.50.26.25

ÉCOLE MATERNELLE ☎ 03.85.50.29.30.

HALTE-GARDERIE Relais « Mille Pattes » ☎ 03.85.50.27.51

SALLE DES FÊTES ☎ 03.85.50.25.48

CENTRE SOCIAL DU HAMEAU DES ORMES ☎ 03.85.50.27.96.

FOYER RURAL ☎ 03.85.50.27.94

COMPLEXE TOURISTIQUE DU VILLAGE DES MEUNIER****

☎ 03.85.50.36.60 Fax : 03.85.50.36.61

Site Internet : www.villagedesmeuniers.com

Email : levillagedesmeuniers@wanadoo.fr

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE de TRAMBLY ☎ 03.85.50.45.08

S.A.U.R. (Service des Eaux)

☎ 03.85.88.76.76

E.D.F. (Dépannage)

☎ 0810 333 171

Permanences au Centre Social du Hameau des Ormes

Assistance sociale : Mme LOREAUD

Horaires affichés en Mairie

Pédicure, Podologue, Orthopédiste : M. GIRAUD

Le 1er lundi de chaque mois à partir de 14 H.

Calendrier des manifestations 2006

Janvier

Samedi 07 : Vœux de la Municipalité

Dimanche 15 : Loto de l'A.d.m.r.

Février

Dimanche 05 : Boudin des Chasseurs

Mercredi 15 : Don du Sang

Samedi 18 : Repas des Chasseurs

Jeudi 23 : Concours de belote des Aînés (après-midi)

Samedi 25 : Choucroute des conscrits de la classe en 5

Mars

Dimanche 05 : Concours de cartes des Dompierre de France

Dimanche 19 : Marche du printemps organisée par les parents d'élèves

Jeudi 23 : Concours de tarot des Aînés (après-midi)

Avril

Vendredi 07 et
Samedi 08 } : Théâtre du Foyer Rural

Dimanche 09 : Repas des Aînés

Samedi 29 : Ouverture du Camping

Mai

Mercredi 03 : Don du Sang

Samedi 06 : Banquet des Conscrits classe en 6

Juin

du Samedi 03
au Lundi 05 } Fête patronale

Samedi 03 : Ouverture de la piscine tous les week-ends

Vendredi 09
et samedi 10 } Spectacle du Foyer Rural

Dimanche 18 : Fête des Ecoles

Dimanche 25 : Fête champêtre du Comité des Fêtes

Calendrier des manifestations 2006

Juillet

- Samedi 1^{er} et
Dimanche 02 } Rassemblement Dompierre de France à Dompierre sur Yon
- Vendredi 14 : Concours de boules des chasseurs
Jeux pour enfants, repas champêtre, feux d'artifice et bal

Août

- Dimanche 06 : Porte-Ouverte des Aînés
- Mercredi 09 : Don du sang
- Samedi 26 : Concours de pétanque du foot
- Dimanche 27 : Concours de quilles par le Comité des Fêtes

Septembre

- Samedi 23 et
et Dimanche 24 } Portes-Ouvertes Z.A de Chassigneux
- Jedi 30 : Fermeture du camping

Octobre

- 1^{er} week-end : 4^{ème} édition des vente d'arbres, arbustes et
plants rares à la Galerie du Bois
- Dimanche 15 : Loto des Dompierre de France
- Samedi 21 : Repas A.d.m.s.

Novembre

- Dimanche 12 : Thé dansant F.n.a.c.a
- Samedi 18 : Trail des Lacs
- Samedi 25 : Repas dansant du foot

Décembre

- Samedi 02 : Téléthon
- Dimanche 03: Loto des Ecoles
- Mercredi 06 : Don du sang

Etat-Civil 2005

Arrêté au 19 décembre

Naissances

BOURQUIN Imanol Louis
Champ Rouen Meulin
né à MACON, le 22 janvier

BENASSE Romain
Poizolles
Né à MACON, le 23 février

ESSERTEL Aymeric Pierre Marie
La Guinguette
né à MACON, le 17 avril

BOUCHOT Vincent
Bois du Lin
Né à MACON, le 28 juin

PROST Nathan Victor
La Fay
né à MACON, le 12 juillet

SERDOUK Loumis
Le Bourg
né à MACON, le 05 août

NOLY Julie Charlotte
La Guinguette
née à MACON, le 28 octobre

WARDENSKI Maude Françoise Juliette
Le Grand Chemin
née à MACON, le 04 novembre

Mariages

- 11 juin **TROUILLET Sébastien Edouard « Le Bourg »**
 et **LOECK Vanessa Chantal Laraba (Lissieu)**

- 25 juin **DUPY Jean-Baptiste (Les Juchards)**
 et **DUMONT Laurence Aurélie (Les Juchards)**

- 13 août **NARDIER Joël Julien René (Route du Cimetière)**
 et **UHLRICH Marie-Line Maryse Danielle (Route du Cimetière)**

Décès

- 07 janvier à DOMPIERRE **BRIGAUD** Lucien (63 ans), Le Champ de la Croix
- 19 janvier à DOMPIERRE **JUGNET** Christiane épouse **BONIN** (51 ans), Ecole du Bas
- 19 janvier à BERGESSERIN **AUFRAND** Jean (80 ans), Route de Trambly
- 09 février à CLUNY **COLBERT** Simonne Marcelle épouse **LEGENBRE** (84 ans), Audour
- 24 avril à DOMPIERRE **AUCAIGNE** François (74 ans), Poizolles
- 26 avril à DOMPIERRE **GATILLE** Maurice Armand (63 ans), Commerçon du Haut
- 06 juillet à MACON **GARCIA** Michel Lucien, (64 ans), Le Bourg
- 21 juillet à DOMPIERRE **COURTOIS** Pierre Victor (82 ans), Les Chanuts
- 18 novembre à PARAY LE MONIAL **BENAS** Mathilde Jeanne Claudine (84 ans), Route de Trambly
- le 10 décembre à DOMPIERRE **BOURQUIN** Alphonse Edmond (85 ans), Route de Trambly

Inhumations au cimetière

- **CONTI** Antoine, le 07 mai (Les Meuniers)
- **HERRMANN** Yves, le 13 mai (Les Plassards)
- **PITARD** Yvonne veuve **DUFFOUX**, le 11 Août (La Guinguette)
- **THEVENOT** Juliette Jeanne, veuve **LAPALUS**, le 29 août (Le Hameau des Ormes)
- **GRANDJEAN** Marie Léonie veuve **DUSSAUGE**, le 20 septembre (La Roche)